



N°21
Octobre 2015

JOURNAL du Stationnement

OBSERVATOIRE STATIONNEMENT DE LA VILLE DE METZ

Sommaire

L'offre publique de stationnement	3
L'utilisation de l'offre	3
L'occupation horaire des parcs	5
La tarification	12
Le stationnement payant sur voirie	14
De nouvelles technologies au service des usagers	16
Du changement dans les conditions de stationnement en 2015	17
Coup de projecteur	
- l'enquête de rotation 2014	18
- boulevard de Trèves	19
- rue Louis le Débonnaire	20

À avant-propos

La politique de stationnement est le principal levier des déplacements automobiles, mais pas seulement. Cette dernière doit s'inscrire dans une politique globale de mobilité qui se veut plus respectueuse de l'environnement tout en participant à l'attractivité de notre territoire.

Offrir au visiteur de trouver facilement une place de stationnement à proximité de son lieu de destination, permettre au résident de laisser sa voiture en journée sur voirie pour utiliser d'autres modes de déplacement, inciter le pendulaire à laisser sa voiture aux portes du centre-ville et à prendre les transports en commun, voilà trois des piliers forts de notre politique en matière de multi-modalité.

Nos parcs en ouvrage se transforment pour apporter plus de services à l'utilisateur. Je citerai par exemple l'ouverture de l'espace mobilités du parking République qui offre un nouveau panel de prestations, la mise en œuvre des après-midi shopping à 50% ou encore la gratuité des trente premières minutes dans les parcs ferroviaires...

Grâce au paiement par téléphone mobile, l'automobiliste n'a plus besoin d'aller à l'horodateur pour s'acquitter de son stationnement. En plus, il peut gérer à la minute. Le nombre d'utilisateurs continue, ainsi, à croître fortement.

Nous allons multiplier les innovations dans notre politique de stationnement afin de l'inscrire pleinement dans la multi-modalité pour que l'utilisateur dispose d'une vraie solution globale de mobilité et ainsi faciliter son quotidien et l'accompagner encore mieux sur un territoire en constante évolution.

Pour le Maire,
le Conseiller Délégué,

GUY CAMBIANICA

En partenariat avec



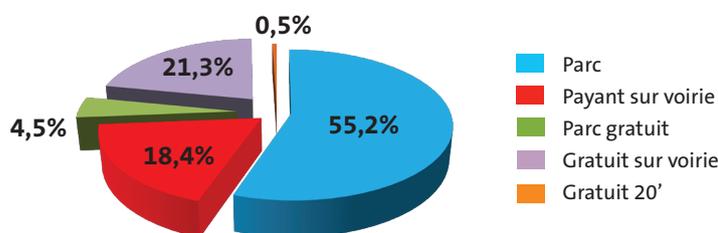
l'offre publique de stationnement

/ UNE OFFRE DE STATIONNEMENT TRES STABLE

	Parc	Parc gratuit *	Payant sur voirie	Gratuit sur voirie	Gratuit 20 minutes**	TOTAL
Metz-Centre	7 289		1 118		73	8 480
Bld de Trèves		686				686
Nouvelle Ville	378		768	774		1 920
Ancienne Ville	400		648	188		1 236
Les Isles	386		289	2 300	5	2 980
TOTAL	8 453	686	2 823	3 262	78	15 302
Evolution/2013	-		+1,4% (2 785)	-	+21% (64)	+0,4%

* Voir page 19 / ** Horodateur vert (y compris dépose minute rue aux Arènes)

L'offre de stationnement sur voirie s'est accrue de 40 places en 2014 à la faveur des aménagements qui ont accompagné le projet Mettis, en particulier dans les quartiers Saint-Vincent et Gare.



> La répartition de l'offre de stationnement

l'utilisation de l'offre de stationnement

/ UNE PROGRESSION DE LA FREQUENTATION EN CENTRE-VILLE

5.13 MILLIONS DE TRANSACTIONS EN 2014

- +0,9% par rapport à 2013.

5.13 millions de tickets de stationnement (3.4 M dans les parcs et 1.75 M sur voirie), soit en moyenne 17 000 tickets / jour, ont été délivrés en 2014. La fréquentation du centre-ville de Metz est en progression de 0.9% par rapport à l'année 2013. Mais si les parkings se révèlent plus attractifs (+1.7%), la fréquentation sur voirie marque le pas (-0.6%).

LA TENDANCE SE CONFIRME EN 2015

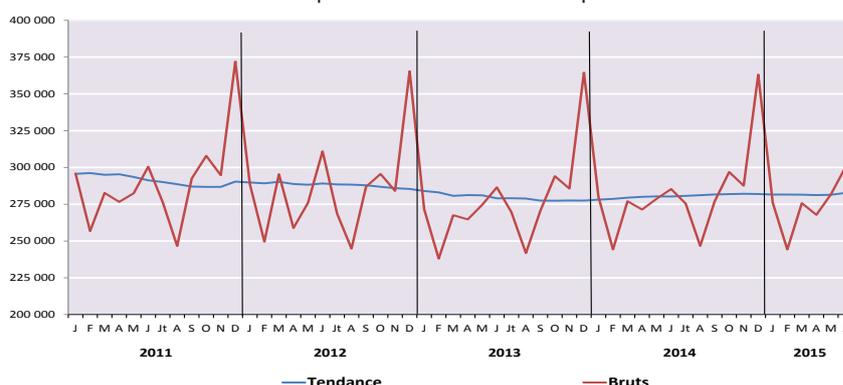
- +0.5% dans les parcs et -0.8% sur voirie au premier semestre

La crise économique et la baisse du pouvoir d'achat, la déconcentration de certains emplois, commerces et hôpitaux au profit des zones périphériques, le défaut d'une locomotive commerciale, ont pour autant eu peu d'effet sur la fréquentation.

Des propos à nuancer car dans le même temps, la fréquentation du réseau de transports collectifs n'a pas cessé de progresser et atteint déjà un record historique : 17.6 millions de voyageurs en fréquentation cumulée sur douze mois à fin mars 2015. La refonte du réseau autour de deux lignes de transports en

commun en site propre Mettis a sans doute induit un report modal de la voiture vers les transports collectifs, mais qu'il est encore difficile de quantifier. La fréquentation du réseau de transports urbains a ainsi augmenté de 24% depuis septembre 2013.

> L'évolution de la fréquentation horaire dans les parcs de stationnement



Utilisation de l'offre de stationnement

/ DES PARKINGS ATTRACTIFS

LES VISITEURS CONCENTRES SUR 5 PARKINGS

Les parcs de l'hypercentre, République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre cumulent 3 millions de visiteurs soit 89% de la fréquentation des 12 parkings¹ du centre-ville alors qu'ils ne représentent que 55% de la capacité de stationnement (4 663 places).

Il rentre une voiture à Paixhans (7 700 visiteurs annuels) quand 150 véhicules se garent à République (1 163 000 visiteurs).

TROIS PARKINGS SUR QUATRE ONT GAGNE DE LA CLIENTELE

La majorité des parkings (9 sur 12) affiche une fréquentation en hausse. Celle-ci est souvent forte de l'ordre de 5 à 8%, voire spectaculaire (Gare-Charles de Gaulle: +24.6%; Mazelle: +12.9%). Dans les 3 parcs où la fréquentation est en baisse, la perte de clientèle est sensible : St-Thiébault (-13%) et St-Jacques (-3.5%) subissent depuis plusieurs années une érosion de leur clientèle horaire. Plus d'un an après la fermeture de l'hôpital Bon Secours, la fréquentation du parc De Maud'Huy continue à baisser: -7.6% en 2014.

UN NOMBRE D'ABONNES TRES STABLE

Le nombre moyen d'abonnés dans les parcs publics est très stable : 5 227

LA FREQUENTATION HORAIRE DES PARCS PUBLICS REPART A LA HAUSSE EN 2014 ...

Après trois années consécutives de baisse, la fréquentation des parcs publics repart à la hausse en 2014 : +1.7% pour atteindre 3.390.000 visiteurs, en progression de 56.000 visiteurs par rapport à 2013.

... ET SE CONFIRME EN 2015

Au terme du premier semestre de 2015, la fréquentation des parcs publics est encore en progression : +0.5%.

Les situations restent contrastées : un parking sur deux enregistre plus d'entrées que l'année précédente.

(1) Absence de données statistiques depuis janvier 2014 pour le parking du Port Saint-Marcel

Gare - Charles De Gaulle	+24.6%	Cathédrale	+3.5%
Mazelle	+12.9%	République	+1.0%
Paixhans	+7.9%		
Gare de Metz - Lafayette	+7.3%	Saint-Thiébault	-13.0%
Gare - Centre Pompidou	+7.3%	De Maud'Huy	-7.6%
Théâtre - Comédie	+6.1%	Saint-Jacques	-3.5%
Coislin	+5.4%	Port Saint-Marcel	n.c.

en moyenne annuelle au terme de l'année 2014. Le parc De Maud'Huy a encore perdu 4.9% de ses abonnés en 2014. Saint-Jacques (+0.6%) et Saint-Thiébault (+3.1%) ont gagné des abonnements en compensation de la baisse de fréquentation horaire. A l'inverse, République (-3.1%) et Gare de Metz / Lafayette (-3.4%) ont réduit le nombre de leurs abonnés. Comme déjà observé, les parkings pratiquent

souvent une autorégulation entre la clientèle horaire et le nombre d'abonnés.

Le premier semestre 2015 marque une progression du nombre d'abonnés dans les parcs : +1.3%. Les trois parkings «Gare» en particulier affiche une augmentation très significative de 6 à 8% du nombre d'abonnés.

> L'évolution du nombre d'abonnés dans les parcs de stationnement



> les amodiations de 2014

- Théâtre/Comédie : 300
- Gare/Charles de Gaulle : 36
- Mazelle : 10
- Gare/Centre Pompidou-Metz : 148

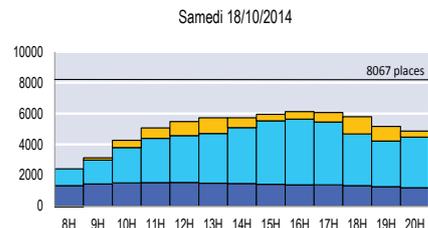
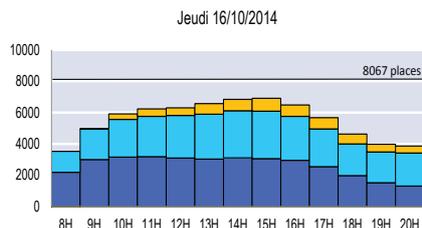
l'occupation horaire des parcs en 2014

/ DES DISPONIBILITES QUASI-PERMANENTES DANS LES PARKINGS

TOUS LES PARCS

8 067 places

2 000 à 2 200 places de stationnement sont disponibles en permanence dans les parkings du centre-ville.



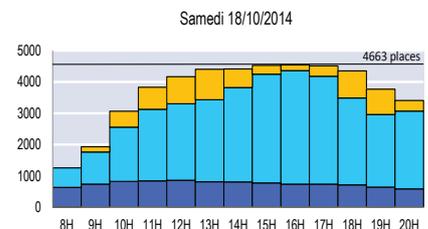
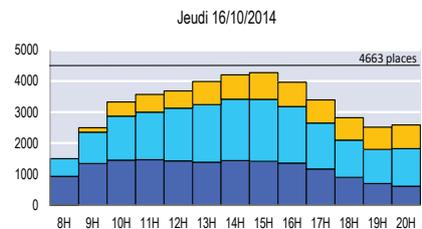
Par cumul de l'occupation horaire des parcs de stationnement, il reste toujours 2000 à 2200 places de stationnement (soit 25 à 27% de l'offre de stationnement) au plus fort «d'un jour moyen» de semaine, et 2400 places le samedi.

En décembre 2014 (semaine du 15 au 20), au plus fort de la journée, il restait entre 1150 et 1300 places en semaine et 1900 le samedi.

PARKINGS HYPERCENTRE

4 663 places

Si les 5 parkings de l'hypercentre sont très utilisés...



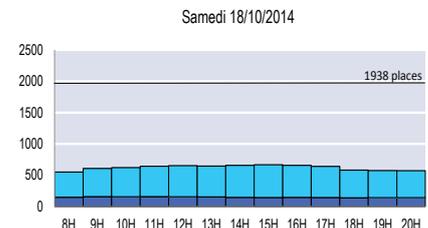
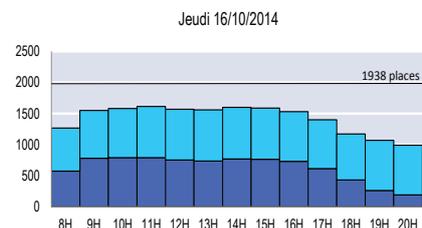
Dans les 5 parcs de l'hypercentre (République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre), il reste au plus fort de la journée, 1250 à 1300 places disponibles en semaine et 300 le samedi.

En décembre 2014, 400 places sont restées libres en semaine et 120 le samedi.

PARKINGS GARE

1 938 places

...il reste beaucoup de disponibilités le samedi dans les parkings Gare



Dans les trois parkings «Gare» (Centre Pompidou, Charles de Gaulle et Gare de Metz), il restait 300 à 400 places en semaines et environ 1300 le samedi.

La situation était quasiment la même à l'époque de Noël : 400 places disponibles en semaine et 1300 le samedi.

Légende: Abonnés octobre 2014 Usagers horaires octobre 2014 décembre 2014
Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les jeudis et samedis d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

RÉPUBLIQUE

2 100 places

/ 1 163 000 entrées en 2014 :
34,4% de la fréquentation totale
des parkings

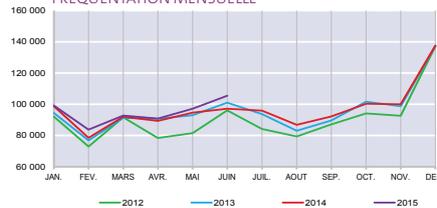
- une fréquentation en constante progression depuis 2009



Le parking République poursuit sa reconquête: +1% (12 000 visiteurs) en 2014. Il reste le parking le plus fréquenté du centre-ville de Metz. La fréquentation du parc est en progression constante depuis la fermeture du parc de surface République en 2009. La tendance se confirme au premier semestre de 2015: +3,4%. Les abonnements ont encore été

réduits en 2014 (-3,1%) et au début de 2015: -0,5%. La fréquentation du parc se répartit en semaine dans des proportions de 55 à 45% entre usagers horaires et abonnés. Le taux d'occupation global est de l'ordre de 75% en semaine. Le parc est proche de la saturation le samedi où les usagers horaires restent majoritaires.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

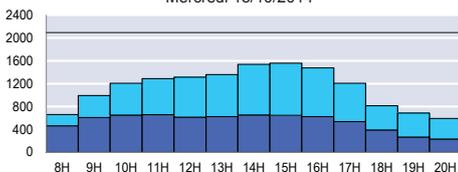


FRÉQUENTATION ANNUELLE



OCCUPATION HORAIRE

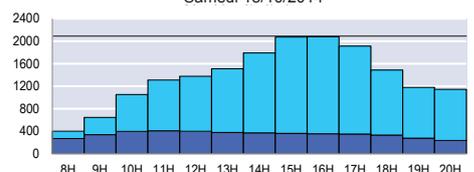
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



THÉÂTRE/COMÉDIE

620 places

/ 194 000 entrées en 2014 :
5,7% de la fréquentation totale des
parkings

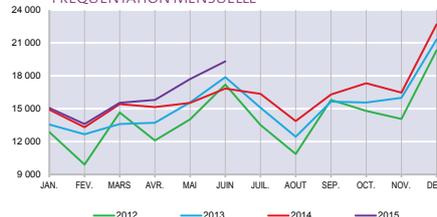
- +5% par an au cours des 5 dernières années



La fréquentation horaire du parc Théâtre-Comédie est encore en progression en 2014 (+6,1%, +11 000 visiteurs). Cette évolution est confirmée au premier semestre 2015: +6,4%. Le parking bénéficie notamment d'une bonne fréquentation en soirée. Simultanément, le nombre d'abonnés s'est accru de

+1,7% en 2014 et reste stable au premier semestre de 2015: +0,1%. Le parking révèle un taux d'occupation de l'ordre de 75 à 90% en semaine où les abonnés sont largement majoritaires (de l'ordre de 85%) et jusqu'à 70% le samedi où les visiteurs dominent à 65%.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

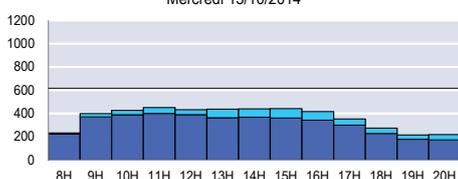


FRÉQUENTATION ANNUELLE

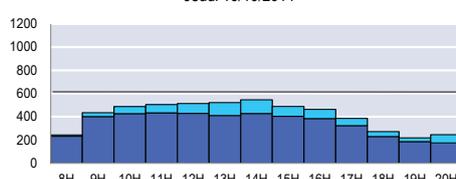


OCCUPATION HORAIRE

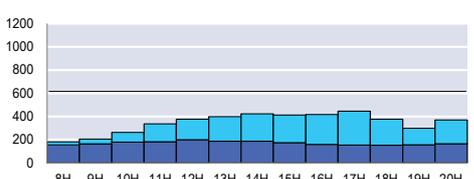
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



Légende: ■ Abonnés octobre 2014 ■ Usagers horaires octobre 2014 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

COISLIN

393 places

/ 519 000 entrées en 2014 :
15,3% de la fréquentation totale
des parkings

- une fréquentation qui reste stable

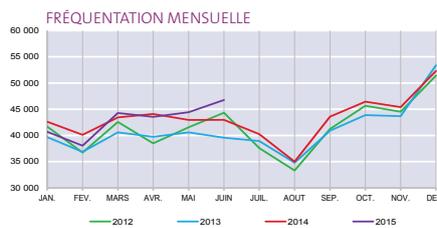


Après la petite baisse de fréquentation enregistrée en 2013, Coislin regagne de la clientèle en 2014 (+5,4%) et au premier semestre 2015: +0,6%.

Le taux d'occupation est de l'ordre de 80 à 100% en semaine et le parking est très

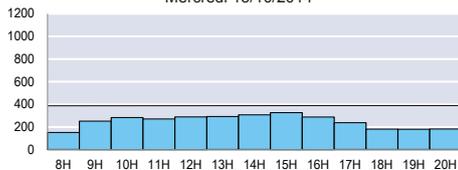
proche de la saturation le samedi y compris en soirée.

Le parc est aujourd'hui fréquenté presque exclusivement par des usagers horaires.

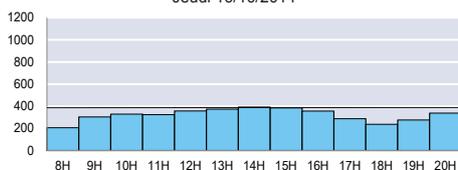


OCCUPATION HORAIRE

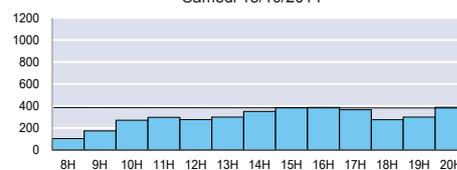
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



CATHÉDRALE

367 places

/ 303 000 entrées en 2014 :
8,9% de la fréquentation totale des
parkings

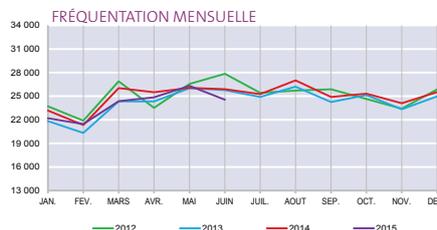
- la reprise de 2014 ne se confirme pas



En baisse depuis l'année 2011, la fréquentation du parc Cathédrale reprend en 2014 (+3,5%) mais elle rechute au premier semestre 2015: -2,9%. Le nombre d'abonnés se stabilise en 2014 (-0,7%), et connaît une baisse très légère au premier semestre 2015 (-1%). Le taux d'occupation

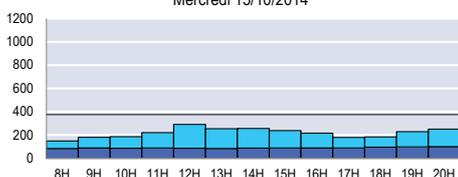
varie de 65 à 80% en semaine mais le parc est quasiment saturé le samedi, y compris en soirée.

La présence des abonnés reste constante en semaine et le samedi. Ainsi, s'ils représentent 40 à 45% de la clientèle mercredi et jeudi, la proportion n'est que de 30% le samedi.

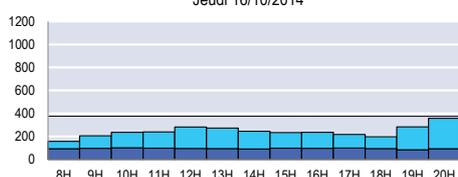


OCCUPATION HORAIRE

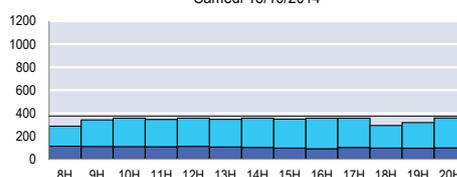
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



Légende: ■ Abonnés octobre 2014 ■ Usagers horaires octobre 2014 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

SAINT-JACQUES

1 183 places

/ 836 000 entrées en 2014 :
24,7% de la fréquentation totale des parkings

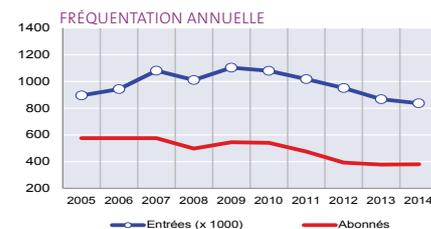
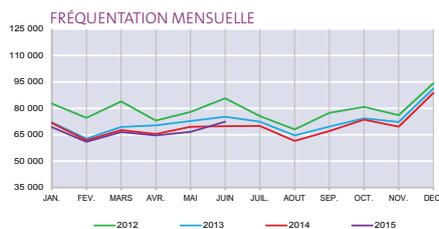
- une érosion de la clientèle horaire



La fréquentation du parc Saint-Jacques est en baisse de 3,5% en 2014 (-30 000 visiteurs). Il s'agit de la cinquième année consécutive de baisse. Au coeur d'un centre commercial qui cherche encore son second souffle, la fréquentation est toujours en baisse au début de 2015 (-1,4%). Le nombre d'abonnés est en très légère progression en 2014 (+0,6%) mais

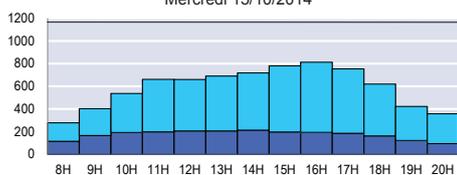
la courbe s'inverse en 2015: -8%.

Le taux d'occupation maximal à Saint-Jacques est de l'ordre de 60 à 70% en semaine mais atteint des pointes de 95% le samedi. Les occupants sont majoritairement (de l'ordre de 75%) des usagers horaires. Le samedi, le parking ne compte pas d'abonnés résidents.



OCCUPATION HORAIRE

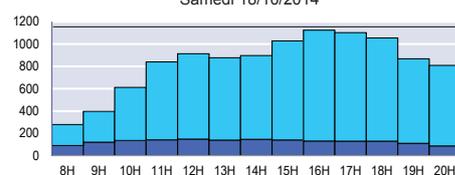
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



/ LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

GARE/CENTRE POMPIDOU-METZ

702 places

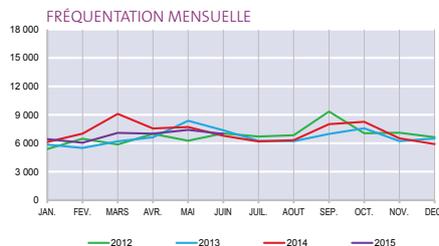
/ 86 000 entrées en 2014 :
2,5% de la fréquentation totale des parkings

- de plus en plus d'abonnés



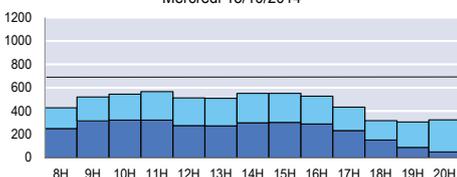
Après trois années de baisse, la fréquentation du parc connaît une embellie en 2014, en progression de 7,3%. Celle-ci s'appuie sur le Centre Pompidou-Metz avec 5% de progression. Mais une rechute se dessine au début de 2015: -7,5% pour le premier semestre. La fréquentation du parking Gare/Centre Pompidou-Metz est sans doute contrariée par une importante offre de stationnement gratuit alentour, ainsi la rue Louis le Débonnaire qui propose

environ 200 emplacements gratuits, principalement le long du talus ferroviaire (voir page 20). Le parking continue d'accroître son nombre d'abonnés : +3,1% en 2014, +8% en 2015. Le parc Gare-Centre Pompidou-Metz connaît des taux d'occupation de l'ordre de 75 à 85% en semaine. 55 à 60% des usagers sont des abonnés. Il n'est occupé qu'à hauteur de 30% le samedi dont 80 à 85% d'usagers horaires.



OCCUPATION HORAIRE

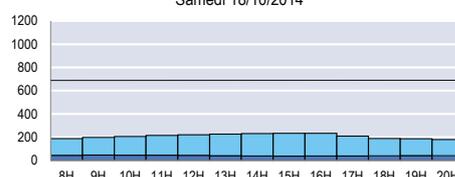
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



Légende: ■ Abonnés octobre 2014 ■ Usagers horaires octobre 2014 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

GARE-CHARLES DE GAULLE

585 places

/ 104 000 entrées en 2014 :
3,1% de la fréquentation totale des parkings

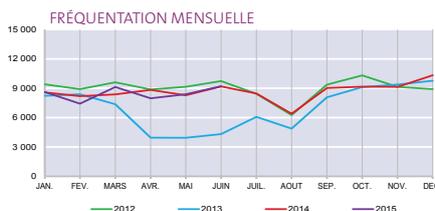
- le parc retrouve son niveau de 2012



Après un effondrement de la fréquentation horaire d'avril à août 2013 consécutive aux travaux Mettis, le parking a regagné la clientèle perdue (+24,6%; plus de 20 000 usagers) et retrouve en 2014, une fréquentation sensiblement égale à celle de l'année 2012. Les résultats du premier semestre 2015 sont en deçà de

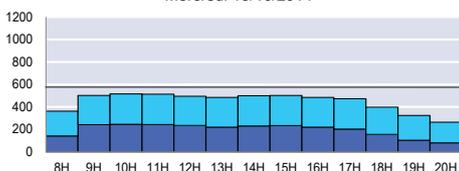
2014: -1,4%. En forte progression en 2014 (+11%), les abonnements sont encore en forte hausse au début de 2015: +6%.

La fréquentation du parc se partage entre usagers horaires (environ 55% des occupants) et abonnés. Occupé à plus de 85% en semaine, son taux d'occupation maximum est de l'ordre de 35% le samedi.

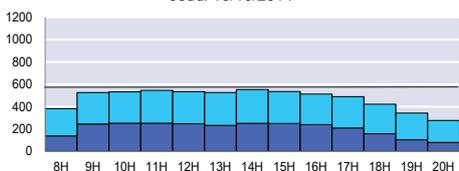


OCCUPATION HORAIRE

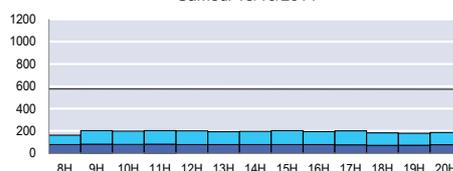
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



GARE DE METZ LAFAYETTE

651 places

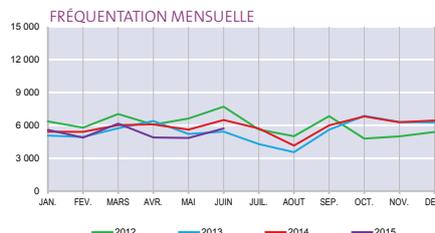
/ 70 000 entrées en 2014 :
2,1% de la fréquentation totale des parkings

- un parking très sensible aux aléas



La fréquentation du parc Gare de Metz-Lafayette regagne de la clientèle. Sa fréquentation a progressé de 7,3% en 2014 par rapport à une «petite» année 2013 perturbée par les travaux de voirie Mettis. Mais la tendance semble s'inverser en 2015: -8,4% pour les six premiers mois. En cause la baisse sensible de la fréquentation en avril, impactée par les congés scolaires et une moindre fréquentation de la gare.

Le nombre d'abonnés en diminution en 2014 (-3,4%), s'inscrit en hausse en 2015 (+7,8%). Le parc Gare de Metz-Lafayette se démarque par sa spécificité: desservir la gare. Il se caractérise par du stationnement très court (moins de 20mn) et du stationnement à la journée. Son taux d'occupation de l'ordre de 65 à 70% en semaine et de moins de 35% le samedi, essentiellement des usagers horaires.



OCCUPATION HORAIRE

Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



Légende: ■ Abonnés octobre 2014 ■ Usagers horaires octobre 2014 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE COURONNE

SAINT-THIEBAULT

418 places

/ 56 000 entrées en 2014 :
1,7% de la fréquentation totale des parkings

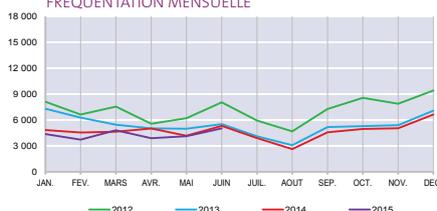
- une baisse tendancielle de la fréquentation horaire



Le parc Saint-Thiébauld perd de la clientèle en 2014 (-13%). La tendance se confirme en 2015: -9% pour le premier semestre. La fréquentation du parking souffre de la fermeture de l'hôpital St-André et la réorganisation de Ste-Blandine, la concurrence du parc Mazelle ou de la gratuité avenue Foch de 12h à 14h. Le parc manque aussi de visibilité à laquelle devrait répondre la création d'une radiale

piétonne entre la gare et le centre-ville. Le nombre d'abonnés est en progression en 2014 (+3,1%), confirmée au début de 2015 (+5,8%). St-Thiébauld affiche un taux d'occupation maximal de l'ordre de 80 à 90% en semaine et de l'ordre de 50 à 55% le samedi. Les abonnés se répartissent entre résidents et pendulaires (46%). Ils occupent la majorité des places en semaine.

FRÉQUENTATION MENSUELLE



FRÉQUENTATION ANNUELLE



OCCUPATION HORAIRE

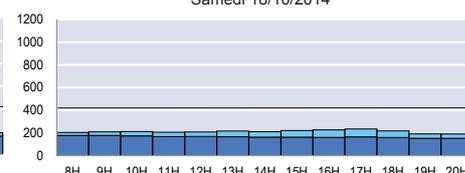
Mercredi 15/10/2014



Judi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



DE MAUD'HUY

378 places

/ 11 000 entrées en 2014 :
0,3% de la fréquentation totale des parkings

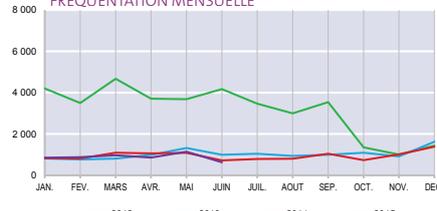
- la baisse de fréquentation perdue (-7,6%)



La fréquentation du parc De Maud'Huy a poursuivi sa chute en 2014 (-7,6%), consécutivement à la fermeture de l'hôpital Bon Secours. La tendance se confirme au premier semestre 2015: -5,2%. Entre 2011 et 2014, le parking a perdu 75% de sa clientèle (33 000 usagers). Les abonnements ont reculé de 4,9% en 2014 mais une progression spectaculaire se révèle en 2015: +14,9%.

Depuis la fermeture de l'hôpital, le taux d'occupation n'est plus que de l'ordre de 45 à 55% en semaine et de 25% le samedi. A noter que le parc fait le plein les soirs de match à Saint-Symphorien, au bénéfice de la proximité du stade et d'une tarification attractive (forfait 1 €). Les abonnés représentent aujourd'hui 90% de la clientèle du parking.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

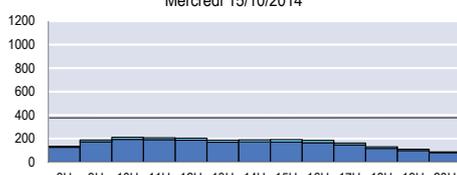


FRÉQUENTATION ANNUELLE

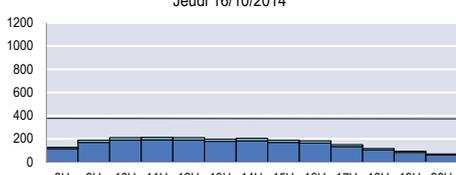


OCCUPATION HORAIRE

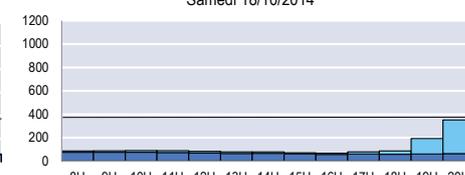
Mercredi 15/10/2014



Judi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



Légende: ■ Abonnés octobre 2014 ■ Usagers horaires octobre 2014 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE COURONNE

MAZELLE

270 places

/ 35 000 entrées en 2014 :
1% de la fréquentation totale des parkings

- le parking maintient sa dynamique



Le parking Mazelle a enregistré en 2014 une nouvelle hausse de fréquentation (+12,9%) qui ne se démentit pas au début de 2015: +14% au premier semestre. Avec 301 abonnés de moyenne sur l'année, dont 55% de résidents, le parking remplit parfaitement son rôle de parc résidentiel mais il se définit tout autant en parc de centre-ville avec une clientèle diversifiée: clients du centre-ville, pendu-

lares, forfaits horaires

Les demandes d'abonnement en baisse de 3,2% en 2014 par rapport à 2013, et de -7% au premier semestre 2015, sont resserrées au profit de la clientèle horaire.

Le parc enregistre des taux d'occupation de plus de 95% en semaine et de l'ordre de 50% le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

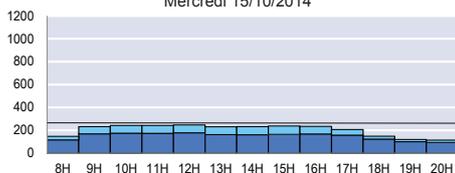


FRÉQUENTATION ANNUELLE

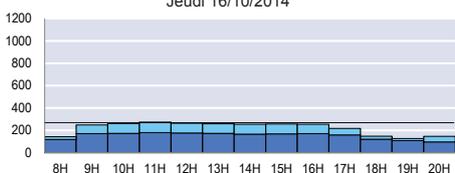


OCCUPATION HORAIRE

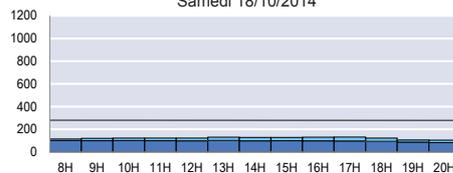
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



PAIXHANS

400 places

/ 8 000 entrées en 2014 :
0,2% de la fréquentation totale des parkings

- un parc multifonctions



Après la forte baisse de 2013, la fréquentation du parking Paixhans progresse de 7,9% en 2014. La tendance se confirme au premier semestre 2015: +1,4%. Divers facteurs peuvent l'expliquer: la présence à proximité d'un cabinet médical et d'une école d'infirmières, le raccordement du parking au système de jalonnement dynamique

de la ville, son autopromotion (un parking pratique et agréable aux portes du centre-ville...). En recul de 2,4% en 2014, les abonnements le sont encore de 5,9% au premier semestre 2015. 60% sont des résidents. Les abonnés représentent environ 95% de l'occupation horaire du parking, de l'ordre de 70% en semaine et de 50% le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE



FRÉQUENTATION ANNUELLE

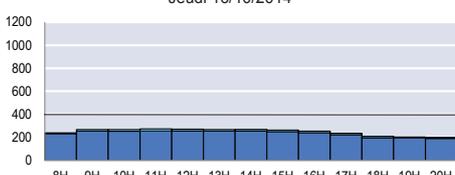


OCCUPATION HORAIRE

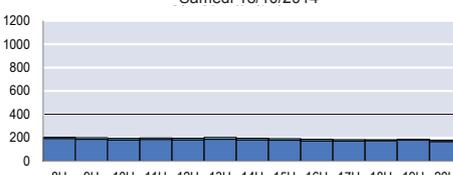
Mercredi 15/10/2014



Jeudi 16/10/2014



Samedi 18/10/2014



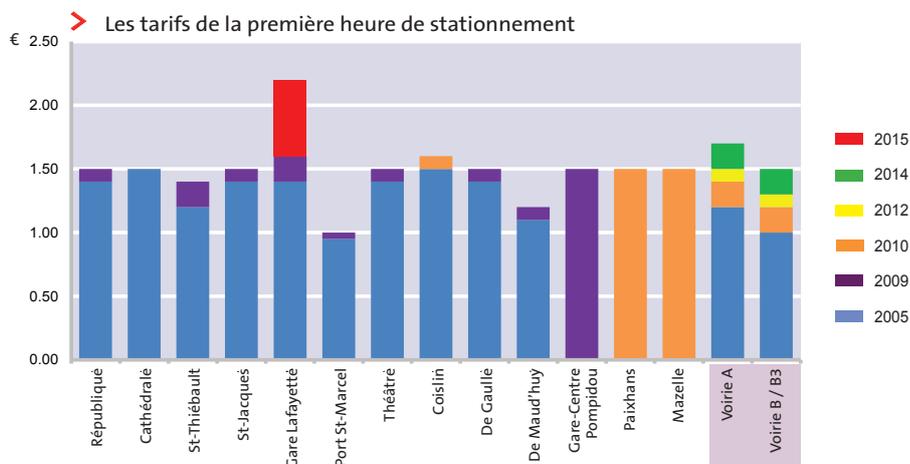
Légende: ■ Abonnés octobre 2014 ■ Usagers horaires octobre 2014 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LA COHERENCE TARIFAIRE DESORMAIS ATTEINTE

Dans le cadre de sa politique de stationnement engagée en 2010 visant à favoriser la rotation du stationnement sur voirie, la Ville de Metz a procédé à des ajustements tarifaires successifs ayant conduit à une harmonisation tarifaire entre parcs et voirie. Depuis le 14 août 2014, les tarifs horaires de stationnement sont les suivants:

- Zone A (stationnement limité à 1 H) : 1.70 € (411 places concernées)
- Zone B (stationnement limité à 2 H) : 1.50 € (2 302 places)
- Zone B3 (stationnement limité à 3 H) : 1.50 € (98 places)
- Zone C (12 places), le stationnement est autorisé pour une durée de 20 minutes au tarif de 0.60 €.

En zone A (411 places, soit 15% de l'offre de stationnement payant sur voirie), la tarification de l'heure de stationnement est désormais supérieure à celle de la très grande majorité des parcs, ce qui participe pour l'utilisateur d'une plus grande lisibilité des courtes, moyennes et

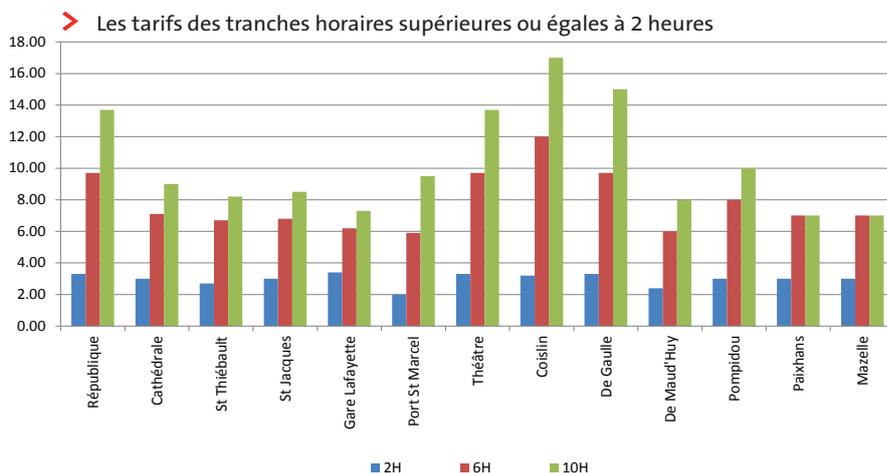


longues durées de stationnement. Les tarifs de la première heure s'échelonnent de 1.00 € (Port Saint-Marcel) à 1.60 € (Coislin et Gare de Metz-Lafayette).

Depuis le 1er janvier 2015, le parc Gare de Metz-Lafayette affiche une première heure de stationnement à 2.20€.

La Ville de Metz est passée à la tarification au 1/4 d'heure entre le 15 et 30 juin 2015 (voir page 17). Le prochain «Journal du Stationnement» reviendra dans le détail sur les impacts de ces nouvelles mesures.

Les 20 premières minutes sont gratuites dans les parcs Théâtre-Comédie, Gare de Metz-Lafayette, Gare-Charles de Gaulle, Gare-Centre Pompidou-Metz et République. Le tarif des deux premières heures varie de 2.70 € (Saint-Thiébauld) à 3.40 € (Gare de Metz-Lafayette). Des différences sensibles apparaissent à la lecture des tarifs de longue durée: pour 10 heures de stationnement par exemple, ils s'échelonnent de 7.30€ (Gare de Metz-Lafayette) à 17€ (Coislin). Ce tarif doit dissuader les usagers à recourir au stationnement de longue durée dans l'hypercentre au profit des transports collectifs et modes doux.



DES TARIFS FORFAITAIRES EN SOIREE POUR SE GARER FACILEMENT EN CENTRE-VILLE

Depuis quelques années, la plupart des parkings proposent des tarifs préférentiels en soirée. Il s'agit de tarifs forfaitaires de 0.50 € pour stationner de 19H00 (ou 20H00) à 1H00. Le parking Gare - Centre

Pompidou Metz est payant la nuit au tarif de 0.60 € par heure. Les parcs Port Saint-Marcel et Gare de Metz - Lafayette ne proposent pas de tarifs de soirée.

/ DES ABONNEMENTS POUR TOUS TYPES D'USAGES

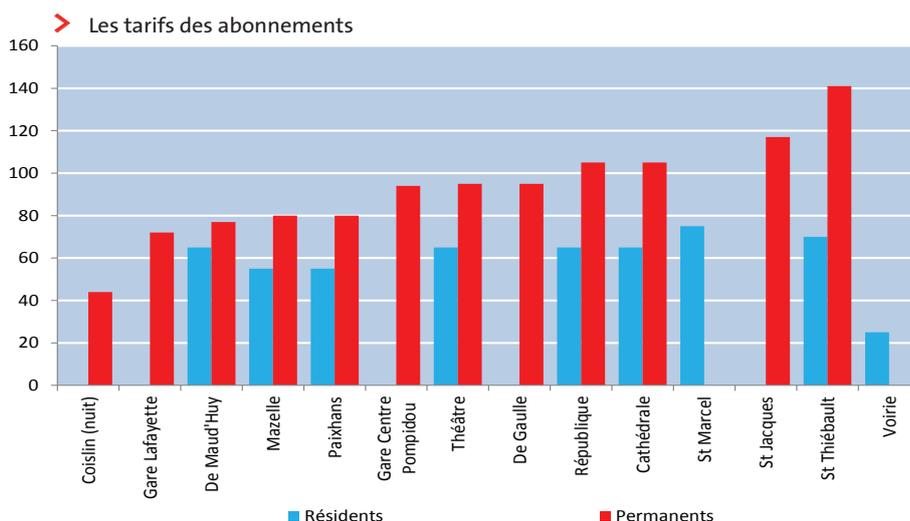
Les abonnements permanents s'échelonnent de 73 € (Gare de Metz-Lafayette) à 141 € (Saint-Thiébault) par mois.

Pour un abonnement travail (5 jours, de 5H00 à 23H00), il en coûte de 62.50 € (Port Saint-Marcel) à 100 € (Saint-Jacques) par mois. Mais tous les parkings ne proposent pas de tarification spécifique.

Les tarifs résidents s'élèvent à 55 € par mois dans les parcs Paixhans et Mazelle. Dans les autres parkings, les écarts se situent entre 65 € (République ou Cathédrale) et 75 € (Port Saint-Marcel) par mois. La majorité des parkings proposent des abonnements « nuit » de 18H00 ou 19H00.

à 8H30 ou 9H00. Les tarifs varient de 40 à 62 € par mois. Les parkings République et De Maud'Huy d'une part et Gare-Centre Pompidou Metz d'autre part proposent des forfaits de 1 € pour 4 heures de sta-

tionnement pour les matchs du FC Metz ou les spectacles aux Arènes.



/ LE STATIONNEMENT RESIDENTIEL SUR VOIRIE

Le **stationnement résidentiel sur voirie** est un régime qui permet à son bénéficiaire de garer son véhicule à un tarif préférentiel dans la plupart des rues soumises au stationnement payant dans une zone définie. La Ville de Metz propose une grande variété formules :

> les formules

- Journalier : 2,00 €
- Mensuel : 25,00 €
- Trimestriel : 70,00 €
- Annuel : 240,00 €



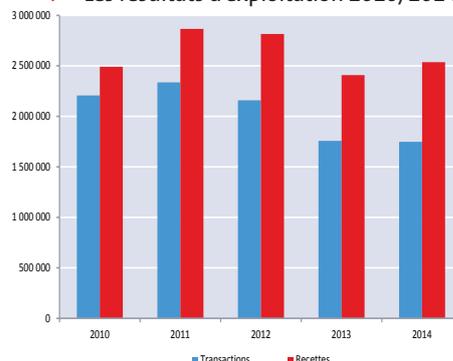
Le stationnement payant sur voirie

/ DES RECETTES EN HAUSSE

Les recettes globales de stationnement sur voirie ont augmenté de 5,3% en 2014 par rapport à 2013 pour atteindre 2 537 000 €. Cette hausse des recettes est à mettre sur le compte de la hausse tarifaire du 14 août. Les recettes sont en augmentation dans des proportions similaires aux hausses tarifaires. Les recettes mensuelles ont augmenté de 10% (août) à 17% (décembre) par rapport à l'année 2013. Les recettes ont encore augmenté de 9,8% au cours du premier semestre 2015, marquées

notamment par un mois de mars exceptionnel (+28% par rapport à mars 2014). Avec un jour ouvrable de moins, le nombre de transactions (1 748 000 tickets émis) a diminué de 0,6% en 2014 (- 9 700 tickets). Confirmation au premier semestre 2015 : -0,8%. Les recettes les plus importantes sont enregistrées dans les quartiers Cathédrale (zone 2) et Gare (zone 6) qui sont les secteurs qui proposent l'offre de stationnement la plus conséquente, respectivement 492 et 454 places.

> Les résultats d'exploitation 2010/2014



/ LES INDICATEURS

La durée moyenne de stationnement tend légèrement à la baisse: 60' en 2013, 59' en 2014 et 58' au début de 2015. Le taux de rotation est en baisse de 7,4%: de 2.16 à 2.00. Il s'échelonne de 2.64 en zone 2 ou 6 (secteurs Cathédrale et Gare) à 0.91 en zone 8 (Nouvelle Ville). Le taux d'utilisation s'affiche à 1.93 au premier semestre 2015. De même

le taux d'utilisation (rapport heures payées sur heures payables) est en baisse de 7,3% (27,6% contre 29,7% en 2013). Le secteur qui détient le meilleur taux d'utilisation est le secteur 6 (Gare / 40,9%). Au premier semestre 2015, le taux d'utilisation est de 25%. Le ratio recettes/place/jour est en baisse de 3,5%: 2.63 € pour l'année 2014 contre

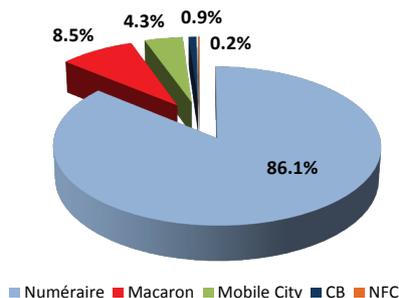
2.70€ en 2013. Un niveau qui retrouve au premier semestre 2015. Les secteurs Cathédrale (zone 2) et Gare (zone 6) enregistrent le meilleur ratio recettes/place/jour. Le secteur 2 accueille notamment le Marché Couvert, la place Saint-Etienne, la place de la Préfecture et la zone 6 (la place du Roi George).

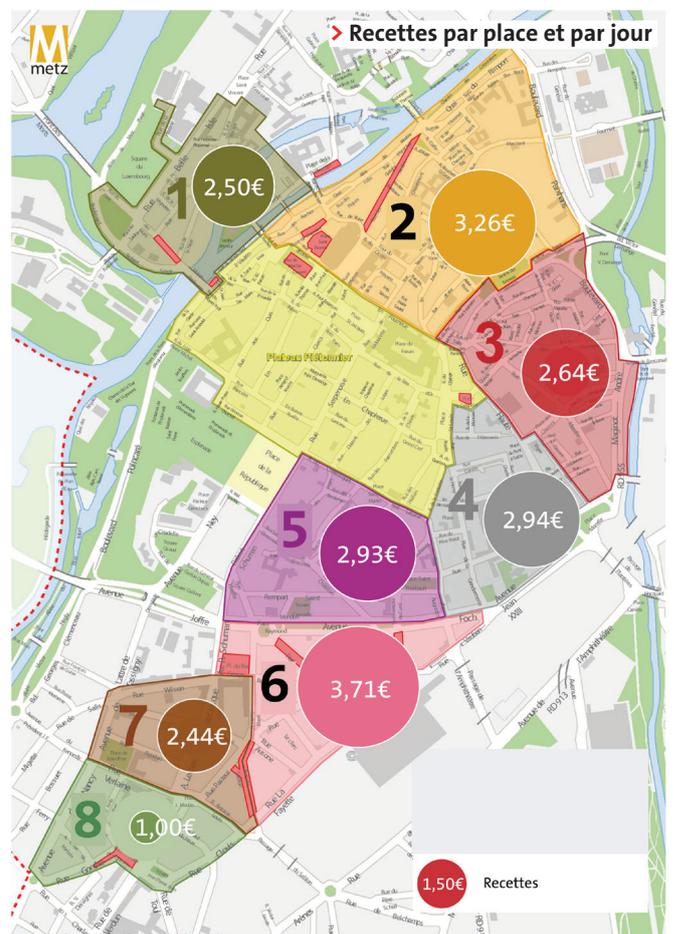
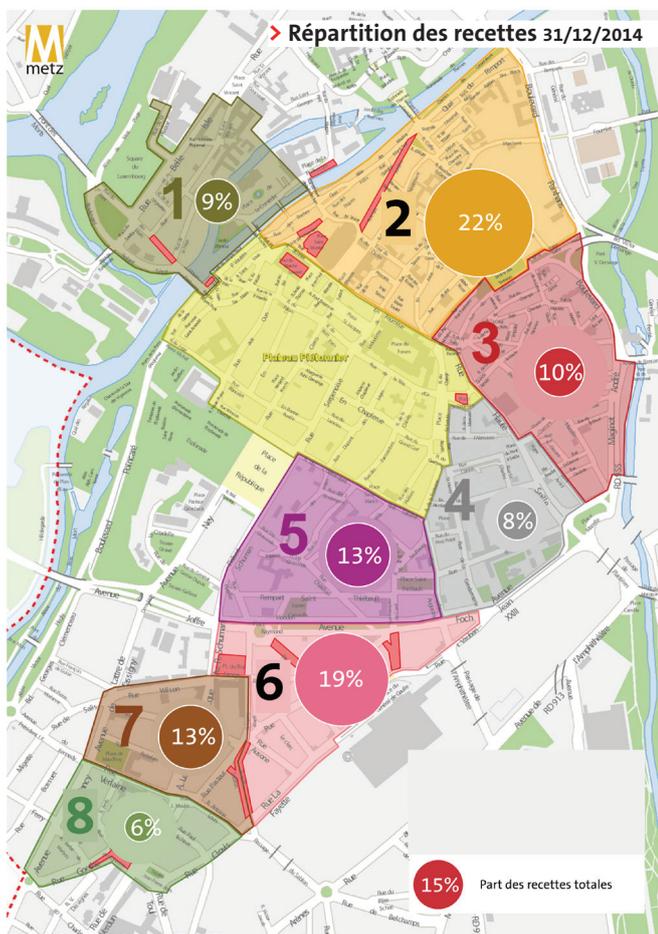
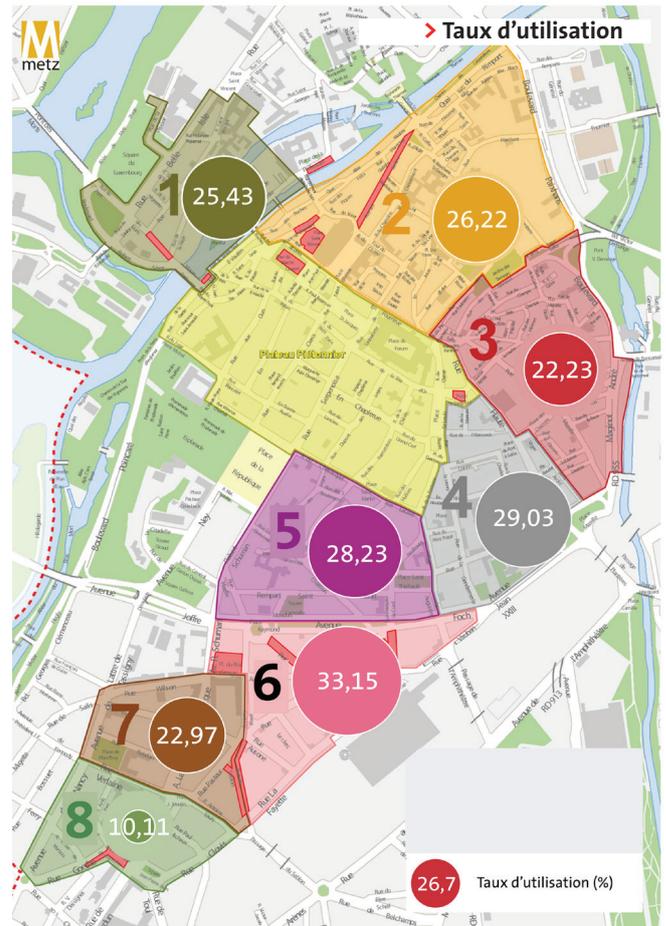
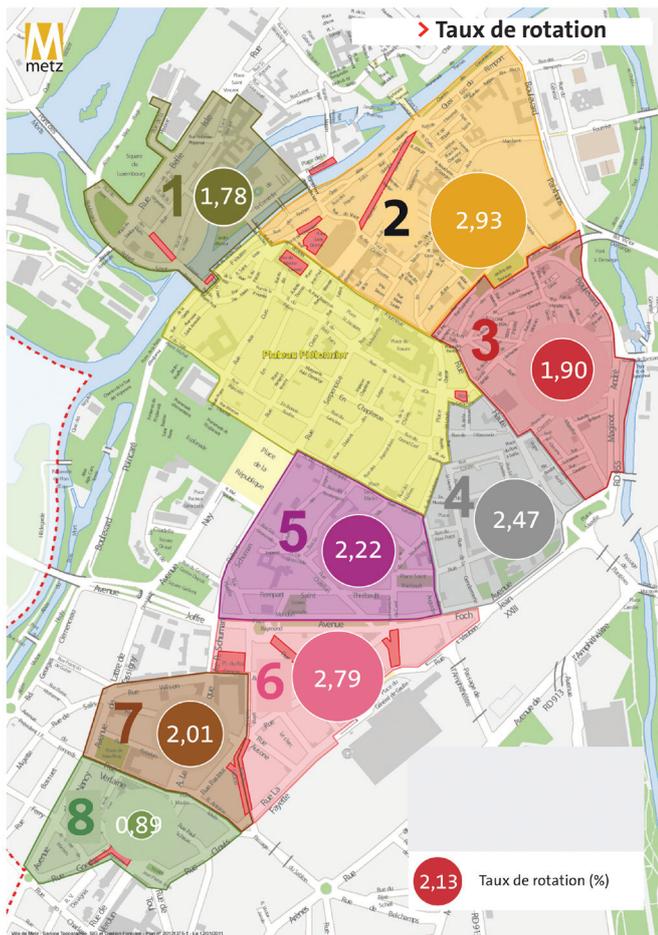
/ LA PENETRATION DES NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT

• 14% des recettes de stationnement sur voirie relèvent des nouveaux modes 86,1% des recettes sont perçues en numéraire, 8,5% proviennent de la vente des macarons résidents et 4,3% du paiement par téléphone mobile. Carte bleue et NFC (paiement sans contact, voir page 16) commencent à prendre leur place. Au premier semestre 2015, le paiement par le biais des nouvelles technologies est en hausse très sensible : à comparer au premier semestre 2014, les six premiers mois de l'année 2015 révèlent

une progression des recettes par Mobile City de 46,3% (5,7% des recettes globales à fin juin). Les recettes «Carte bleue» ont doublé et les recettes NFC multipliées par 4.

> Répartition des recettes 2014





Le stationnement payant sur voirie

/ LE STATIONNEMENT RESIDENTIEL, UNE PRATIQUE BIEN ANCRÉE

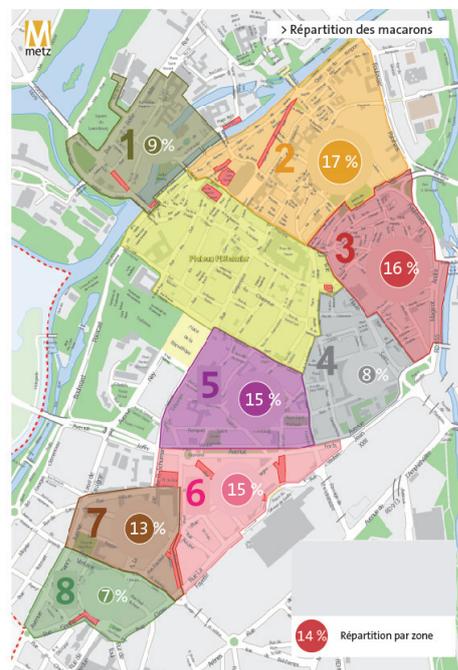
Les recettes des macarons résidents ont augmenté de 7.8% entre 2013 et 2014 et de 0.2% au premier semestre 2015.

Au 22 décembre 2014, 1 121 contrats d'abonnements ont été souscrits contre 1 080 un an plus tôt.

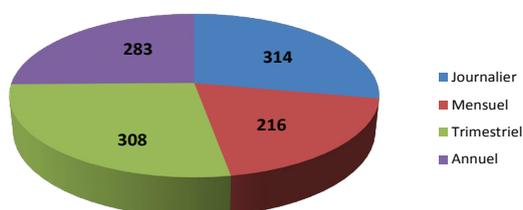
Les abonnements journaliers (314) sont les plus sollicités.

On dénombre 283 abonnements annuels. 13% des macarons correspondent à de nouvelles demandes.

A fin juin 2015, ce nombre n'a pas évolué. Le secteur le plus demandé reste le quartier Cathédrale (zone 2). Deux secteurs révèlent une demande d'abonnements résidents accrue: Outre-Seille (zone 3) et Gare (zone 6), quartiers animés où s'exerce une certaine tension sur la demande de stationnement.



> Macarons vendus par types d'abonnement



Les nouvelles technologies au service des usagers

/ UN ENGOUEMENT CERTAIN POUR LE PAIEMENT PAR TELEPHONE MOBILE...

En 2014, le paiement par téléphone mobile a généré 110 000 € de recettes. La progression des recettes est de 45% en

un an. Le nombre d'abonnés est passé de 1 300 à fin 2013 à 3 460 à fin 2014 et près de 4 100 en mai 2015.

/ ...ET LE PAIEMENT SANS CONTACT

La Ville de Metz expérimente depuis janvier 2014 le paiement « sans contact ». 7 horodateurs NFC (Near Field Communication ou Communication en champ proche - pas besoin d'insérer sa carte bancaire dans un terminal de paiement) ont ainsi été installés place Saint-Etienne, cour du Marché couvert, place de Chambre, rue du Chanoine Collin, rue du Four du Cloître et rue des Jardins. En 2014, le paiement NFC

a représenté une recette de quelque 5 000 €, soit 0,2% des recettes. Les mêmes horodateurs acceptent la carte bleue, de manière plus «classique» avec entrée du code. Ce mode de paiement a représenté 23 000 € de recettes et 0.9% des paiements. En juin 2015, sur les horodateurs équipés, les paiements CB et NFC représentaient respectivement 12% et 3,8% des recettes, en progression très sensible par rapport à l'année 2014.



Le changement dans les conditions de stationnement en juin 2015

LA FACTURATION AU QUART D'HEURE DANS LES PARKINGS

La facturation au quart d'heure dans les parkings publics est une disposition de la loi Hamon sur la consommation adoptée le 13 février 2014. Elle est mise en œuvre à Metz depuis le 15 juin 2015. La mesure a pour objectif de favoriser les clients, en leur permettant de «payer le juste prix». Mais la mise en place de cette nouvelle tarification doit aussi permettre d'accroître la rotation des parcs de stationnement. En effet, les automobilistes ne vont pas rester plus longtemps «au motif qu'ils ont payé pour une heure».

Le passage à la nouvelle tarification s'accompagne de la généralisation de la gratuité du premier quart d'heure dans les parkings de l'Hypercentre (sauf Coislin) et Couronne. Les trois parkings « Gare » proposent quant à eux la gratuité pour la première demi-heure contre 20 minutes auparavant.

Les temps courts sont plus avantageux alors que les tarifs des temps longs subissent une augmentation à partir de 2H30 de stationnement.

Les temps de stationnement prolongés sont privilégiés dans les parcs relais.

CARNETS 10 TICKETS

Des carnets 10 tickets pour 10 journées de stationnement à moitié prix sont mis en place dans une majorité de parkings : Carnet à 78€ dans les parkings République, Théâtre-Comédie, Saint-Thiébauld, Gare-Centre Pompidou Metz et Gare-Charles de Gaulle.

Carnet à 45€ dans les parkings Paixhans et Mazelle.

APRES-MIDI A TARIF REDUIT

En concertation avec les commerçants, la Ville de Metz a instauré 15 après-midi au cours desquels il est possible de stationner à tarif réduit (-50%) dans les parkings de 14H à 19H (parkings Hypercentre et Couronne, sauf De Maud'Huy).

Les tarifs de soirée ont été maintenus et généralisés à tous les parkings au prix de 1 € jusqu'à 1H du matin.

DES MESURES POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Depuis le 18 mai 2015, conformément aux dispositions de la loi du 18 mars 2015 visant à faciliter le stationnement des personnes en situation d'handicap, l'ensemble des places de stationnement sur voirie réservées aux PMR sont gratuites, dans la limite d'une durée maximale de stationnement de 12H.



DEPOSE-MINUTE

Avec le début des travaux d'aménagement du centre des congrès, le dépose-minute de la rue aux Arènes a été neutralisé. En contrepartie, outre l'allongement de la gratuité dans les parkings Gare, 25 places dépose-minute de substitution ont été mises en place rue aux Arènes (5 places), rue Gambetta (8), rue Hisette (4), rue Lafayette (2) et rue Vauban (6).



/ L'ENQUETE DE ROTATION POUR MIEUX CERNER LES PROBLEMATIQUES DE STATIONNEMENT

Une enquête de rotation du stationnement a été réalisée à Metz les mardis 7 et 14 octobre 2014 et le jeudi 9 octobre 2014 de 6H30 à 19H30, en partenariat entre la Ville de Metz et la société Urbis-Park, délégataire du service public relatif à l'exploitation du stationnement payant sur voirie. L'objectif de l'étude est d'acquérir une connaissance détaillée des mouvements et des durées de stationnement. Elle fait suite à une première enquête réalisée sur le même mode en 2013.

Les enquêteurs sont passés toutes les heures et ont relevé les immatriculations des véhicules. Cinq zones de stationnement ont été couvertes par l'enquête: 750 places sur un total de 1 700 places ont été relevées, soit une proportion de 45%.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE

Les résultats des enquêtes diffèrent singulièrement des résultats statistiques délivrés par les horodateurs pour deux raisons majeures :

- l'enquête est effectuée sur une seule journée
- l'horodateur ne prend pas en compte le non-paiement ou le paiement partiel.

• **Une présence forte des résidents.**

Les résidents occupent 18 à 37% de l'offre disponible selon les secteurs. Leur occupation moyenne s'est accrue de 2% (de 22 à 24%) entre 2013 et 2014. En référence au taux d'occupation moyen (74%), la recherche d'une place de stationnement peut être considérée comme aisée. Ce constat vaut pour tous les secteurs. La zone 4 connaît le taux d'occupation le plus fort : 88%. Le taux d'occupation a progressé dans toutes les zones d'enquête, avec une moyenne de +4%.

• **Un taux de rotation plutôt faible mais en progression.**

Le taux de rotation est relativement faible dans les secteurs 1, 3 et 4 (inférieur à 3.0).

Résultats par zone

	zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	Moyenne
Résidents : % véh. / Occupation	8% / 18%	10% / 20%	22% / 31%	19% / 37%	12% / 18%	15% / 24% (12% / 22%)
Stationnt - de 2 H / Occupation	77% / 45%	77% / 44%	62% / 27%	65.5% / 31%	71% / 39%	66% / 34% (72% / 38%)
Stationnt + de 4 H / Occupation	10% / 37%	11.5% / 39%	18% / 50%	19.5% / 52%	13% / 40%	14% / 43% (12% / 40%)
Durée moyenne	2H 19'	2H 24' (2H30')	3H 00' (2H45')	2H 56' (2H25')	2H 28' (2H42')	
Taux d'occupation*	60%	79% (71%)	78% (71%)	88% (83%)	75% (73%)	74% (70%)
Taux de rotation°	3.1	4.3 (2.8)	3.1 (2.4)	2.9 (2.6)	3.6 (2.5)	

(en bleu) : chiffres 2013

- **zone 1** : rue Belle Isle, rue de la Piscine (stationnement limité à 2 heures).
- **zone 2** : rue Saint-Ferroy (limité à 2H), rue des Jardins (limité à 1H).
- **zone 3** : rues des Allemands / Mazelle (2H).
- **zone 4** : rue Haute-Seille (1H ou 2H), rue Coislin.
- **zone 5** : rempart Saint-Thiébauld, avenue Foch (2H).

* Taux d'occupation : rapport entre le nombre de véhicules heures recensés sur les places autorisées et le nombre de places autorisées.

°Taux de rotation : rapport du nombre de véhicules relevés sur les places au nombre de places autorisées.

Cependant, il est en forte progression dans tous les secteurs d'enquête, parfois de manière spectaculaire (zone 2).

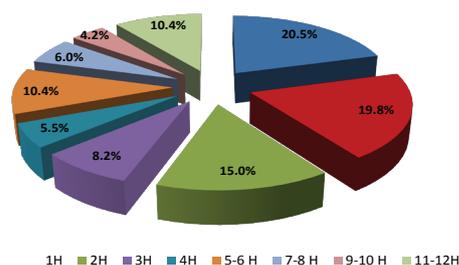
• **Trois usagers sur quatre respectent la durée autorisée de stationnement.**

La durée moyenne de stationnement s'échelonne de 2H19 à 3H selon les zones de stationnement. D'une manière générale, les automobilistes restent donc stationnés au-delà des deux heures autorisées. Selon les zones, 62 à 77% des véhicules ont respecté la police de stationnement. Dans les zones 3 et 4, le stationnement devient quasiment abusif : près de 20% des usagers restent station-

nés 4 heures et plus.

Le stationnement de longue durée impacte lourdement l'offre de stationnement : les véhicules en stationnement plus de 4 heures occupent 37 à 52% des places disponibles, au détriment de la rotation. Le stationnement de plus de 4H a progressé de 2% entre 2013 et 2014.

Un véhicule stationné pendant 4 heures dans une zone limitée à 1 heure empêche potentiellement trois autres usagers de se garer.



L'exemple de la Zone 2 (rue Saint-Ferroy / rue des Jardins)

/ BOULEVARD DE TRÈVES : PRES DE 450 PLACES SANS CONTRAINTES

L'offre de stationnement boulevard de Trèves est évaluée à 686 places réparties comme suit :

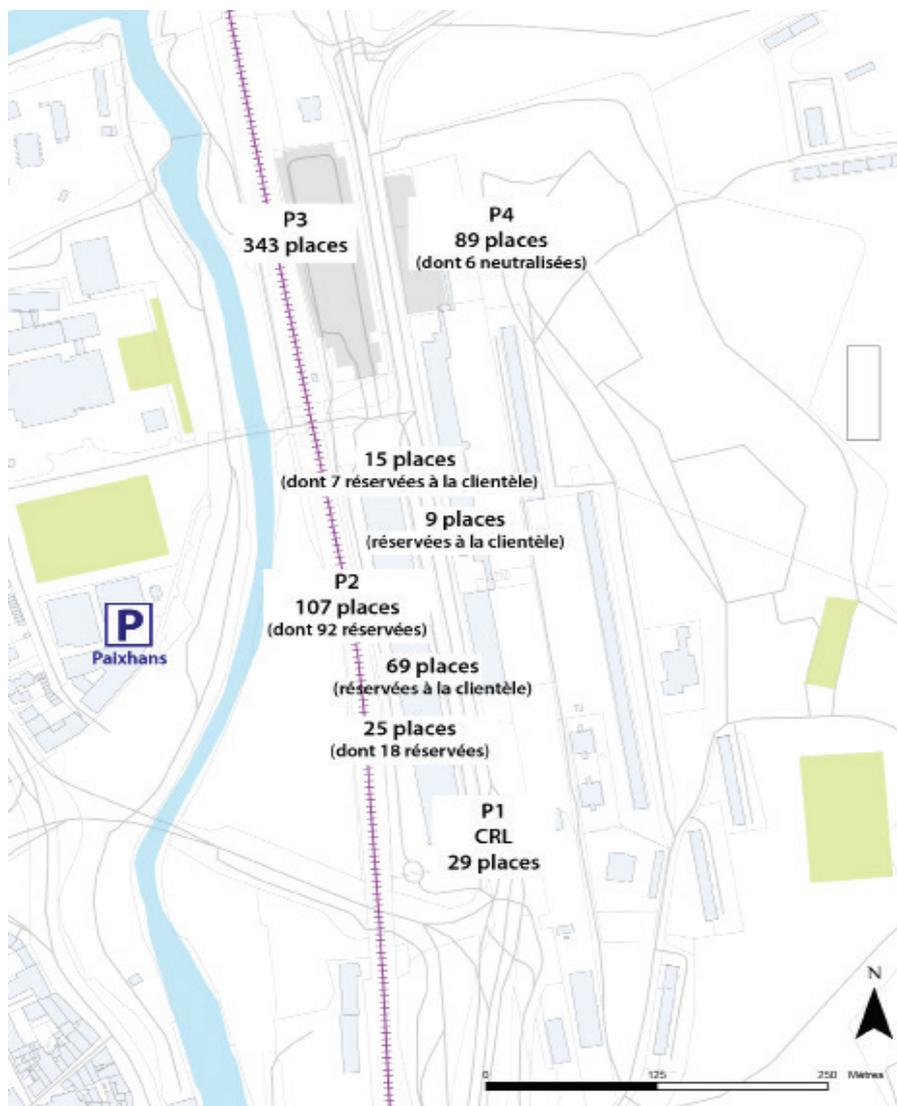
- **432 places** dans les parkings P3 et P4, de part et d'autre du boulevard. La durée maximale de stationnement est affichée à 2H30 mais les barrières sont ouvertes en permanence (comptages réalisés le 12/06/2015).

- **254 places** autour et le long des bâtiments de l'ancienne caserne. Parmi celles-ci, 232 places sont «réservées» à la clientèle des commerces ou aux services du Conseil Régional de Lorraine. Si les emplacements de stationnement du Conseil Régional sont surveillés, les autres places sont libres d'accès, réservées par seul affichage, ou parfois protégées d'un usage abusif par un chaînage (restauration rapide).

Il y a donc environ 450 places «sans contrainte» boulevard de Trèves, des places de stationnement situées à proximité immédiate du centre-ville via «le Jardin des Amours» ou la rue du Général Fournier.

Les parkings du boulevard de Trèves sont payants depuis le 27 juillet 2015. Le stationnement reste cependant gratuit pour une durée de 1H30 dans les parkings P1 et P2, et pour une durée de 2H30 dans les parkings P3 et P4.

2 heures de stationnement coûtent 2.40 € dans les parkings P1 et P2. 3 heures de stationnement coûtent 3.60 € sur l'ensemble du site.



> La grille tarifaire

	P1/P2	P3/P4
1H30	Gratuit	Gratuit
2H00	2.40 €	Gratuit
2H30	3.00 €	Gratuit
3H00	3.60 €	3.60 €
4H00	4.80 €	4.80 €
Journée	6.50 €	6.50 €



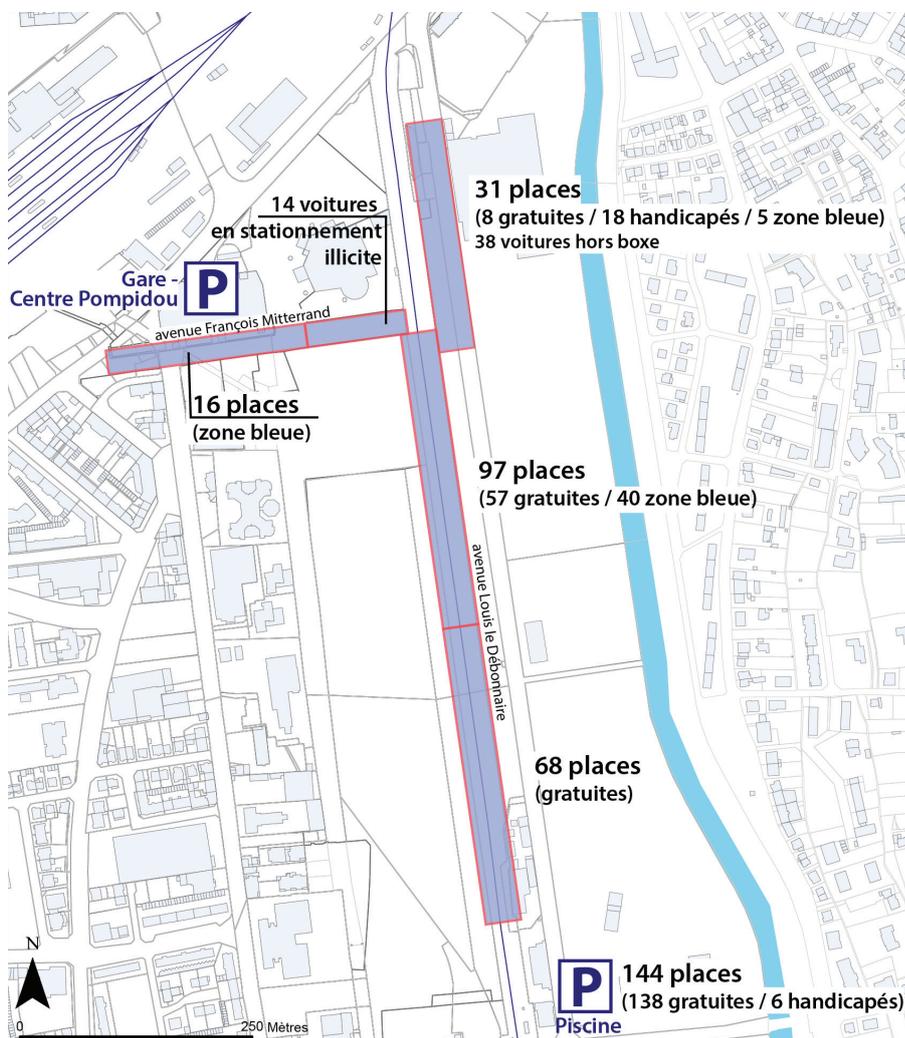
/ RUE LOUIS LE DEBONNAIRE : UNE ALTERNATIVE AU STATIONNEMENT PAYANT DANS LE SECTEUR GARE

Le recensement de l'offre de stationnement dans le quartier de l'Amphithéâtre - rue Louis le Débonnaire et avenue François Mitterrand fait état de 212 places:

- 133 emplacements gratuits
- 61 places en zone bleue
- 18 places réservées aux handicapés



Une enquête de stationnement réalisée le 20 mai 2015 révèle par ailleurs 52 véhicules en stationnement illicite : 38 véhicules hors boxes le long des Arènes et 14 sous le passage ferroviaire avenue François Mitterrand. La Ville de Metz a réagi en installant des obstacles physiques sous le passage ferroviaire.



En partenariat avec

Ville de METZ
Pôle Mobilité et espace public
Service Nouvelles Mobilités
11 rue Teilhard de Chardin - METZ
03 87 34 58 27



Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle / Immeuble Ecotech / 3 rue Marconi / 57070 METZ /
tél. : 03 87 21 99 00 / contact@aguram.org / www.aguram.org

Directeur de la publication Patricia Gout

Etude réalisée par Gérard Bornemann / gbornemann@aguram.org et Patrick Moussler / pmoussler@aguram.org

Infographie : Patrick Moussler / Cartographie : Françoise Mitzner

Crédit : photo de couverture : Metz